

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 32 (1935)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>	<i>Annonces :</i>
D ^r ROTSCHY, Cartigny (Genève).	L. GAPANY, Vuippens (Fr.).	J. MAGNENAT, Renens.	Ch. THIÉBAUD, Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par **Fr. 6.50** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

N° 7

JUILLET 1935

SOMMAIRE : Assemblée générale de la Romande les 6 et 7 juillet 1935. — Diplômes d'honneur. — Congrès international d'Apiculture de Bruxelles en 1935. — Maladies des abeilles en 1934 (suite), par le *Dr O. Morgenthaler*. — Conseils aux débutants pour juillet, par *Schumacher*. — Particularités de la reproduction chez les abeilles, par *Pierre Renaud*. — Grandes cellules, par *Schumacher*. — Notre pensée, par *Tricoire Frères*. — Pesées de ruches en mai 1935, par *Ch. Thiébaud*. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — L'élevage de reines de M. R. Heyraud, par *Ed. F.* — Acariose et loque des abeilles. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Livres à prix réduits.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA ROMANDE LES 6 ET 7 JUILLET 1935

Nous rappelons l'éloquent appel et le programme parus dans notre dernier numéro.

Tous ceux qui connaissent par heureuse expérience la cordiale et chaude hospitalité de nos amis fribourgeois se garderont bien de laisser passer cette nouvelle occasion de l'apprécier. Et ceux qui ne la connaissent que de réputation voudront certainement en goûter... et ils y reviendront. Nous avons personnellement vu de près, souvent déjà, cet accueil simple, mais si chaleureux et sincère, que nous pouvons le recommander vivement à tous les membres de la Romande. Et puis ce pays fribourgeois est si beau, à toutes les époques, mais particulièrement en ce moment de l'année. La ville de Fribourg offre tant d'attrait pour tous les gens de goût et tous les goûts qu'on ne se lasse jamais de la revoir. Et l'excursion qui nous est proposée fera voir une région où l'on ne va guère si l'on n'est du pays voisin. Ne laissons pas échapper cette aubaine.

Comme preuve de leur inépuisable complaisance et de leur désir de nous voir le plus nombreux possible, nos amis fribourgeois me chargent de vous communiquer ce qui suit :

Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au 3 juillet et l'on recevra encore la carte de fête. Les inscriptions qui parviendront ensuite seront encore prises en considération ; dans ce cas, la carte de fête sera remise à l'arrivée. Et, voici le dernier cri de la complaisance sans bornes : ceux qui n'auront pu s'inscrire pourront venir encore ; ils devront toutefois s'annoncer en arrivant, à l'Hôtel Terminus, avenue de la Gare, dès 10 heures du matin ; le bureau s'y trouvera. Des renseignements seront fournis en appelant au téléphone le N° 7.82.

Vis-à-vis de tant de bonne grâce... et de courage, nous comptons trouver une formidable cohorte d'apiculteurs, tous empressés de s'inscrire tout de suite, pour ne pas désobliger nos vaillants collègues de Fribourg.

Schumacher.

Il est naturel que les inscriptions très tardives voient leur carte de fête majorée légèrement, vu les difficultés et les frais qu'elles causeront aux organisateurs.

DIPLOMES D'HONNEUR

Ces diplômes, décidés par la dernière assemblée des délégués, sont prêts à être expédiés. Nous rappelons qu'ils sont destinés aux sections qui tiennent à honorer leurs membres pour services rendus ou pour une longue activité dans la section. Il n'y a pas de limite d'âge et cette décision est dans la compétence de chaque section.

Faire la commande au soussigné en versant simplement le montant correspondant (fr. 1.50 par diplôme) au compte de chèques II. 1480.

Schumacher.

CONGRÈS INTERNATIONAL D'APICULTURE DE BRUXELLES EN 1935

Le Congrès se tiendra dans le cadre merveilleux de l'Exposition Universelle et Internationale qui est grandiose et qui attire une foule considérable d'étrangers par ses palais, ses attractions, ses jardins, etc.

La Belgique étant très peuplée (265 habitants par kilomètre carré), on cherche à retirer de tout le plus grand rendement. Il en est de même en apiculture qui doit être pratiquée d'une façon rationnelle et intensive à cause du climat variable qui n'est pas toujours favorable à la production du miel.

Depuis quelques années, on cherche le volume des abeilles afin d'allonger leur langue, d'agrandir leur jabot et de leur donner plus de résistance.

Le Comité national (Chambre syndicale belge d'apiculture) a poursuivi, en des ruchers spéciaux, des études et des expériences reprises par des centaines d'apiculteurs. C'est ce qui a permis d'obtenir des abeilles un tiers plus grandes que celles exploitées il y a quelque dix ans.

D'autre part, M. Monnaie donnera le résultat des constatations qu'il a faites sur l'aération pendant les deux derniers hivers à l'aide de thermomètres, d'hygromètres, etc., placés à l'intérieur de la ruche, et dont les échelles sont lisibles de l'extérieur. Ces appareils ont permis d'intéressantes remarques, entre autres des froids en-dessous de zéro autour du groupe d'abeilles dans certaines colonies logées sous simple et sous doubles parois.

On discutera donc les modes de ventilation les plus intéressants pendant l'hiver au point de vue consommation, humidité et pour obtenir les abeilles les mieux en forme pour le premier printemps.

De nombreuses communications sont annoncées et traiteront notamment le plan Demarée, la composition et les propriétés du miel et la politique de vente de celui-ci, les méthodes d'élevage et d'introduction des mères-abeilles, etc., etc.

La vie est très bon marché en Belgique ; les compagnies de navigation et de voyage font actuellement des prix très réduits, de même que les services par autocars qui sillonnent toute la Belgique.

Des démonstrations seront faites au rucher expérimental du Comité national situé à côté de l'entrée de l'Exposition dans l'avenue Astrid.

Le Comité se réserve en outre d'organiser des excursions à des ruchers d'expériences à la hauteur de l'apiculture moderne.

La Belgique sera heureuse de votre visite et d'avance les apiculteurs vous souhaitent la très bienvenue.

Avantages accordés aux congressistes

Entrée gratuite à l'Exposition Universelle pour les congressistes et leur conjoint ; réduction pour leurs enfants.

Réduction de 35 % sur les chemins de fer belges.

Participation aux réceptions, fêtes et aux excursions éventuelles.

P.-S. — Si le nombre des inscriptions, à envoyer immédiatement au soussigné, est assez grand, on pourrait songer à organiser un voyage en commun des apiculteurs de Suisse romande.

Schumacher.

MALADIES DES ABEILLES EN 1934

par le *Dr O. Morgenthaler*, Liebefeld.

(Suite.)

La loque bénigne dépasse la maligne du double ; elle a de nouveau éclaté fortement et dans les régions atteintes cause le souci principal des apiculteurs et des inspecteurs. Nos expériences au laboratoire et en pratique ont pour tâche d'élucider le caractère de cette maladie. Prochainement Mlle Baumgartner et moi, nous publierons une récapitulation de nos observations à ce jour. Le cours différent de la maladie dépend en première ligne du développement en grande quantité de formes de bactéries engendrant des spores. A ce sujet il semble que pratiquement il n'y a aucune différence à faire entre le bacillus alvei typique ou les autres bacilles formant des spores, dont nous avons parlé dans notre dernier rapport. Nous suivrons cette question avec attention, car il a été établi que dans certaines régions la loque bénigne était depuis des années toujours caractérisée par des bacilles sporogènes toujours les mêmes et différents du type pur « alvei ».

Le grand problème est encore toujours la manière incontrôlable de se comporter des bacilles sporogènes. Parfois ils se développent d'une manière extraordinairement rapide, retardent alors la mort des larves jusqu'après l'operculation et empêchent ainsi les abeilles de procéder à un nettoyage complet des cadres. Nos observations nous ont permis de constater en 1934 que très souvent le rapide développement des bacilles sporogènes dans les larves n'est dû ni à l'apiculteur

ni à la miellée. Des colonies très bien soignées, bien pourvues de pollen et de miel ont souvent été submergées en un rien de temps par ces bacilles « secondaires ». Contrairement à l'opinion répandue, il semble que la reine ne joue aucun rôle dans la propagation de la maladie. A plusieurs reprises nous avons introduit des reines provenant de colonies très atteintes de loque bénigne dans des colonies saines sans avoir jamais constaté la transmission de la maladie. Par contre, si on suspendait dans ces colonies saines des cadres des mêmes colonies atteintes, l'infection avait lieu chaque fois. Jusqu'à présent nos essais d'infection avec des cultures pures de « streptococcusapis » (*Bac. alvei* et *Bac. orpheus*) ont toujours été négatifs en concordance avec les anciens essais de G. G. White et plus récemment de H. L. A. Tarr (*Bee World*, déc. 1934). Les cultures pures étaient mélangées au sirop servant à nourrir les abeilles. On peut cultiver avec facilité les bactéries retrouvées soit dans les larves, soit dans la nourriture des colonies traitées de cette façon, mais jamais on n'a retrouvé une larve morte ou malade et jamais une larve n'a présenté dans l'intestin cet amas de bactéries si caractéristique pour la maladie. Par contre, si des larves déjà malades avaient été mélangées à la nourriture au lieu de cultures pures on constatait au bout de peu de jours les symptômes typiques de la maladie, y compris les amas de « Bac. Pluton » dans l'intestin.

Ce résultat négatif de nos essais d'infection avec des cultures pures est en contradiction avec les données de Borchert, d'après lesquelles aussi bien le *Streptococcusapis* que le *Bacillus orpheus* ont donné des résultats positifs dans ces essais d'infection artificielle, provoquant la mort des larves avec des cultures pures. (*Imkerführer*, mars 1935, et *Zeitschrift f. inf. Krankheiten der Haustiere*, 1934, cahier 1.)

La contradiction s'explique probablement par la différence entre les procédés techniques d'infection. Borchert n'infecte pas ses colonies en les nourrissant avec des cultures pures mélangées au sirop mais en laissant tomber goutte à goutte la solution bactérienne sur les jeunes et vieilles larves. Que cette manière d'infecter corresponde beaucoup mieux aux conditions naturelles qu'avec le nourrissage des abeilles (comme le dit Borchert dans *l'Imkerführer*, page 93), nous semble plus que douteux. Au contraire, nous considérons le procédé de Borchert comme non naturel et nous soupçonnons que la cause de la mort des larves n'était pas due aux bactéries mais à l'asphyxie des larves dans la solution de culture. Borchert réplique par contre que les cultures pures de bactéries peuvent être gâtées par le mélange avec du sirop et perdre leur virulence et que, d'un autre

côté, l'activité déployée par les abeilles pour nettoyer les alvéoles peut empêcher de voir les larves malades ou mortes. Cela est absolument contredit par le résultat positif que nous avons obtenu dans nos essais d'infection lorsque nous avons nourri avec des larves malades au lieu de cultures pures de bactéries.

Il serait regrettable qu'au vu de ces tentatives incertaines d'infection la proposition de Borchert de changer la dénomination des maladies du couvain fût acceptée, ce qui ne créerait qu'une plus grande confusion. Le nom de « loque bénigne » datant du temps de Dzierzon et adoptée au congrès de Marienburg en 1924, n'est pas très heureuse alors qu'actuellement cette maladie cause tant de soucis aux apiculteurs. Que celui qui connaît une dénomination plus adaptée la présente. Les apiculteurs suisses parlent souvent de couvain aigre, mais ce nom ne correspond qu'à un certain stade de la maladie. La proposition de Borchert de séparer ce stade comme maladie propre de la loque bénigne ne repose, d'après l'état actuel des recherches, sur rien.

Le bacille Orpheus, représenté dans notre rapport de 1930, a été retrouvé en 1934 dans deux ruchers ; nous avons également constaté sa présence sur un cadre envoyé par le Dr Koppan, Gödöllö (Hongrie) et sur quelques cadres envoyés de Pologne.

Les 8 cas de couvain calcifié ne concernent que des cas « primaires », c'est-à-dire des cadres déjà envahis par un champignon dans le rucher même. Mais il y a encore 33 cas dits « secondaires » où le champignon de la péricystite de l'abeille s'est développé seulement dans le laboratoire, lorsque les cadres furent gardés dans l'étuve.

Les recherches de Mlle Dr A. Maurizio ont donné le résultat étonnant que dans beaucoup de cas on a pu cultiver des champignons de péricystite dans des cadres de bourdons tout à fait normaux et provenant de contrées où jusqu'à présent on n'avait jamais cité de couvain calcifié. Il y a là un mystère dont l'étude ultérieure pourra peut-être changer du tout au tout nos idées sur la nature de certaines maladies infectieuses. Particulièrement fréquents furent les cas de péricystite secondaire dans les rayons atteints de loque bénigne. Mlle Dr Maurizio a également découvert une nouvelle forme de péricystite qui se distingue de celle connue à ce jour par la grosseur de son «Fruchtkörper» (?). Ces deux formes présentent également une autre distribution géographique, tous les cas provenant du Münsterthal (Grisons) appartenant au nouveau type découvert par Mlle Maurizio, alors que les autres, semblables à ceux connus jusqu'à présent, proviennent du Valais.

Nous serions très reconnaissants aux apiculteurs des différentes

régions du pays de nous envoyer des morceaux de cadres contenant des bourdons de la grandeur de la paume de la main pour pouvoir poursuivre ces études.

(A suivre.)

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR JUILLET

Déjà les jours ont « tourné » et l'on s'en va contre l'hiver prochain.... Et pourtant nous attendions encore, il y a peu, la venue du printemps et de tous ses charmes. Où donc se sont enfuis les vrais printemps, non seulement ceux dont parlent et chantent les poètes, mais ces saisons précieuses où l'on pouvait jouir en avril, puis en mai et juin, de ces journées ineffables, à se mettre à genoux, tant leur charme était pénétrant. Les troubles politiques, économiques, sociaux ont-ils envahi le domaine serein de la nature ? On pourrait le croire presque, dans ses mauvais moments, si l'on ne pouvait se souvenir du printemps 1934 qui heureusement a renoué la tradition. 1935 nous a abondamment fourni de journées capricieuses, maussades. Ce n'est guère que la première semaine de juin qui a permis à nos abeilles de regarnir quelque peu les greniers vides et encore ce ne fut pas le cas partout. Nous avons reçu de maints endroits l'avis qu'il n'y avait rien et qu'il fallait reporter déjà son espoir sur 1936.

Le tableau que nous fait le contrôleur du miel, M. Thiébaud, chef du service des pesées de ruches, n'est pourtant pas souriant... sauf pour ceux qui ont encore du miel de 1933 et 1934 à vendre, ils peuvent espérer que leur provision disparaîtra. Toutefois, les régions de 800 mètres et au-dessus feront probablement une fort jolie récolte, à en juger par les apports signalés ces derniers jours.

N'allons pas, à cause de cette récolte déficitaire, abandonner à leur triste sort les colonies magnifiques qui nous auraient fait des merveilles, si le temps avait été plus favorable. Il en est qu'il faut secourir, si vous ne voulez pas les voir périr de faim. Il faut enlever la hausse, voir ce que contient le corps de ruche en provisions et donner abondamment. Auparavant, rétrécissez le trou de vol, opérez rapidement, ne donnez le sirop que le soir, sinon ce sera le pillage affreux avec menaces de piqûres pour tout le voisinage.

D'après ce que nous avons appris, il y a eu, surtout dans les ruchers prospères et stimulés, soignés, une vraie invasion d'essaims. Bien des ruchers ont pu se regarnir au complet. Mais, mon cher débutant, n'oubliez pas les souches, si vous avez pris grand soin des essaims. Elles doivent toutes avoir commencé leur ponte, ces jeunes

majestés. Contrôlez cependant la chose et si vous ne voulez pas vous hasarder à ouvrir la ruche par ce temps de disette, craignant que la recherche de la ponte ou des œufs ne laisse la ruche trop longtemps ouverte, alors observez la planchette de vol et vous y verrez ces malheureux mâles embrassés de très près, de trop près, par les ouvrières et tomber dans l'herbe, anéantis par ces caresses meurtrières. C'est le signe certain qu'on n'a plus besoin de ces messieurs, que la reine a commencé son œuvre. Les souches ont en général fort peu de provisions, tout ce que la colonie a pu récolter est allé à la formation de cette forte population, de plus, pendant toute la période à l'essaimage, la colonie, préoccupée, n'a guère amassé. Il faut donc la secourir, la jeune reine ne pondra abondamment que si les ouvrières peuvent lui tendre la nourriture nécessaire. D'ailleurs, il se peut qu'il y ait une seconde récolte qui vous permettra de remettre une hausse.

Si vous avez du miel à extraire, ne tardez plus à le prélever. Il se peut que vos colonies aient malgré le mauvais temps récolté sur la dent-de-lion, or, ce miel cristallise dans les rayons et il n'y a pas de moyen pratique connu pour l'en sortir, si l'on attend trop. N'oubliez pas d'asperger d'eau les rayons extraits avant de les rendre à la ruche, cette simple opération évitant une très forte excitation, donnant en même temps de l'eau toujours nécessaire à l'élevage du couvain. Soignez précieusement votre miel en le laissant bien clarifier dans un « maturateur », après l'avoir, selon les prescriptions du contrôle du miel, fait passer à travers les trois cribles. Faites-le contrôler, c'est toujours un avantage et il faut soutenir cette institution du contrôle même en année de faible récolte pour qu'elle puisse être efficace en année d'abondance. C'est ce que beaucoup, qui la critiquent, oublient, et l'on s'étonne ensuite que le contrôle du miel ne « rende » pas davantage. Il faut arriver à éduquer le public à ne consommer, à n'acheter que du miel « contrôlé ».

Il a été facile de faire élever cette année de jeunes reines : abondance d'essaims, élan des populations, etc., etc. Ce qui est plus difficile, c'est de les conserver. Faites de petites colonies, même sur deux rayons ou trois, puis suivez-les, en les stimulant et donnant prudemment de la place et vous arrivez ainsi à l'automne avec des groupes suffisamment forts pour passer victorieusement l'hiver. L'hivernage en colonies minuscules est vraiment trop difficile et chanceux, même si on les groupe dans des caisses à plusieurs compartiments, bien calfeutrés : nous répétons ici que ce n'est pas la ruche, même la mieux construite, qui donne la chaleur nécessaire, mais la force et la vigueur du groupe hivernant, bien vivant.

Nous donnons d'autre part quelques renseignements sur la ques-

tion des grandes cellules. Il est bien évident qu'il ne faut pas s'emballer et surtout qu'il faut « suivre » ces essais, persévérer. Vouloir juger de loin, après un premier échec, c'est se décerner à soi-même un brevet d'incapacité. Les nombreuses blagues que l'on entend à propos de cette question, si elles amusent, ne font pas progresser le problème.

Et, pour terminer, qu'on vous voie tous à Fribourg les 6 et 7 juillet. Il y aura de belles heures à passer qui, en vous arrachant aux soucis quotidiens, vous laisseront une provision rafraîchie de courage, de confiance et de beaux souvenirs.

24 juin 1935.

Schumacher.

PARTICULARITÉS DE LA REPRODUCTION CHEZ LES ABEILLES

Tous les animaux sont constitués, au début de leur existence, par une seule cellule appelée œuf ; cette cellule-œuf est elle-même toujours formée par la fusion de deux autres qui sont nommées conventionnellement l'une du nom de cellule femelle ou ovule, l'autre de cellule mâle ou spermatozoïde ; la première est produite par le sujet femelle, la seconde par le sujet mâle, appartenant tous deux à la même espèce.

L'action du spermatozoïde sur l'ovule est ce qu'on appelle la fécondation. Ce mode de reproduction sexuée est très général et la fécondation est nécessaire au développement de l'ovule. Cependant, il arrive fréquemment que des ovules puissent se développer sans fécondation. Ces ovules formés régulièrement comme des ovules ordinaires dans l'appareil génital de la femelle, sont appelés œufs parthénogénétiques et ce processus particulier de reproduction, désigné sous le nom de parthénogenèse. La parthénogenèse peut se présenter accidentellement dans certaines espèces (abeille par exemple) ou au contraire être le mode normal de reproduction.

Chez les abeilles la parthénogenèse avait déjà été soupçonnée par Aristote, mais celui-ci, tout en constatant le phénomène, n'a pas pu en donner d'explication, et il fallut attendre 2000 ans pour qu'on établisse définitivement ce mode particulier de génération. C'est à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle que des observateurs perspicaces signalèrent que des papillons ne s'étant pas accouplés avaient pondu des œufs dont le développement s'était effectué normalement.

Ces premiers observateurs furent Goedart (1667), le Dr Saint-

Blanchard et le médecin J.-P. Albrecht. Un demi-siècle plus tard, Réaumur attira l'attention des naturalistes sur le mode de reproduction des pucerons. Des expériences furent reprises postérieurement avec succès par le célèbre naturaliste genevois Charles Bonnet, qui, le 20 mai 1740, isola un puceron du fusain venant de naître. En l'observant avec soin, il constata le 1er juin que cet individu isolé dès sa naissance et devenu adulte donna la vie à un jeune puceron, puis jusqu'au 21 juin il donna naissance à 95 petits bien vivants.

Enfin nous avons une étude complète et moderne de la question due à M. le prof. Vandel, dans son livre « La parthénogenèse », paru en 1931.

Cas des abeilles.

C'est à Dzierzon que revient l'honneur d'avoir découvert chez les abeilles la présence d'une reproduction par parthénogenèse. Avant de développer cette question, qu'on me permette un bref rappel de notions élémentaires et d'observations que les apiculteurs n'ont pas manqué de faire fréquemment.

L'abeille domestique (*Apis Mellifica*) est représentée par trois sortes d'individus : les mâles ou faux-bourdons, les femelles ou reines, les ouvrières. En 1814, Mlle Jurine prouva que les ouvrières sont des femelles réduites, et doivent être considérées comme modifiées pour une adaptation spéciale. C'est ainsi que leur appareil génital est en régression ; il est atrophié. Il arrive cependant, et en particulier dans les ruches où l'on a enlevé la reine, que des ouvrières deviennent fertiles et pondent des œufs ; ces œufs ne sont jamais fécondés puisque les ouvrières ne peuvent pas s'accoupler. Les ouvrières fertiles sont, il est vrai, assez rares dans nos races européennes, mais sont plus fréquentes dans les races asiatiques et certaines races africaines.

On sait que la différenciation de la larve en reine ou ouvrière est due exclusivement à la nourriture. Les larves destinées à devenir des ouvrières sont nourries de miel et de pollen dès le deuxième ou troisième jour de leur vie larvaire ; alors que les larves de reines reçoivent une pâtée spéciale appelée « la gelée royale », constituée par une sécrétion des glandes salivaires. Le fait facilement observable a été prouvé par des expériences tout à fait démonstratives.

Lorsque la femelle meurt ou disparaît accidentellement, les ouvrières sont capables de la remplacer en nourrissant de gelée royale des larves primitivement destinées à donner des ouvrières. L'observation courante enseigne que les trois catégories d'individus se développent dans trois espèces de cellules distinctes. Les plus petites

sont destinées aux larves d'ouvrières, d'autres plus grandes aux larves de mâles, enfin de grandes cellules en forme de dé et situées au bas des rayons ou sur leur branche latérale abritent des larves de reines.

La production de ces divers individus n'a pas lieu en tout temps ; les mâles n'apparaissent qu'au printemps, de mars à juin, les reines ne sont produites qu'en petit nombre à une époque bien déterminée qui précède l'essaimage.

L'accouplement des abeilles est resté longtemps un mystère. C'est François Huter qui, en 1778, reconnut que l'accouplement a lieu dans les airs pendant le « *vol nuptial* », et ne se produit qu'une fois dans la vie de l'insecte. La femelle fécondée rentre dans la ruche et n'en sortira plus si ce n'est lors de la formation d'un essaim. Les ouvrières ne vivent que cinq à six semaines — du moins en été — tandis que les reines vivent normalement trois ou quatre ans quelquefois cinq. Les spermatozoïdes accumulés dans le réceptacle séminal pendant l'accouplement, restent donc vivants à son intérieur durant plusieurs années, et sont nourris par la sécrétion de glandes spéciales.

Pour Dzierzon tous les œufs sont semblables et peuvent au moment où ils passent devant le réceptacle séminal, être fécondés ou non. Si les œufs ne sont pas fécondés, ils sont capables de se développer par parthénogenèse et donnent uniquement des mâles. Si les œufs sont fécondés, ils donnent naissance à des femelles, ouvrières ou reines suivant la nourriture administrée aux larves. La détermination du sexe est liée à la présence ou à l'absence de la fécondation ; il y a à faire dans ce cas à une parthénogenèse du type facultatif.

Les raisons de cette théorie sont à rechercher dans les ruches dites bourdonneuses : on peut faire en effet les constatations suivantes :

1. Si la reine est vierge, elle pond des œufs qui ne sont pas fécondés ; or, ces œufs donnent tous naissance à des mâles ; c'est ce qui arrive à une reine vierge dont on a coupé les ailes, ou encore qui est née dans les ailes mal formées et qui par suite n'a pu effectuer son vol nuptial ni s'accoupler.

2. Quand la reine est trop vieille, le réceptacle séminal a épuisé sa provision de spermatozoïdes ; aucun œuf n'est plus fécondé, il n'apparaît que des mâles.

3. Quand il n'y a plus de reine, certaines ouvrières deviennent fertiles et pondent des œufs. Ces œufs, Aristote l'avait déjà remarqué, ne donnent que des mâles.

Il résulte de ce que nous avons vu, que les ouvrières qui pondent des œufs n'ont pas été fécondées et que ces œufs sont vierges ; il y a là une preuve que les œufs vierges — qui se développent par parthénogenèse — donnent toujours naissance à des mâles.

Les expériences faites récemment avec des techniques modernes sont aussi convaincantes. Paulke (1899), Petrunkevitch (1901), Kulagin (1901), Nachtsheim (1913), ont tous observé la présence d'un spermatozoïde dans les œufs destinés à donner des ouvrières — œufs fécondés — et ils n'ont pas pu en déceler la trace dans les œufs devant donner des mâles — œufs parthénogénétiques.

La théorie de Dzierzon est ainsi complètement vérifiée, et cela chez un grand nombre d'hyménoptères autres que l'abeille ; elle est satisfaisante pour notre esprit et nous pouvons facilement l'admettre comme exacte.

En face des faits que nous venons de citer une question se pose : c'est de savoir si le sexe dépend de la volonté de la mère. On verra que l'explication n'en est pas si simple qu'il paraît au premier abord.

Puisque trois sortes de cellules abritent les œufs qui donneront naissance à des individus différents, on peut se demander comment il se fait que la reine dépose dans chacun le germe qui lui est destiné. Question intéressante et dont la solution ne s'applique qu'à certains apidés et vespides mais pas à la généralité des hyménoptères. La structure de l'appareil génital de la reine de l'abeille est d'une importance capitale pour la résolution de ce problème : il comporte, annexée au réceptacle séminal, une espèce de trompe qui peut aspirer la petite quantité de spermatozoïdes servant à la fécondation d'un œuf. La provision de spermatozoïdes n'étant pas inépuisable, il y a là un système régulateur qui n'en laisse passer qu'un petit nombre lors de l'émission de chaque œuf ; le fonctionnement du réceptacle séminal étant connu, reste à savoir comment il intervient dans la fécondation ou la non fécondation de l'œuf qui, comme nous l'avons vu, détermine le sexe.

Dzierzon admettait l'intervention de la volonté de la reine. Küchenmeister puis Siebold et Leuckart ont imaginé, et c'est la théorie reproduite dans les ouvrages sur les abeilles, que les dimensions de la cellule sur laquelle se trouve la reine au moment de la ponte détermine par action réflexe — sans l'intervention de la volonté — le déclenchement ou l'inhibition de la trompe du réceptacle séminal. Cette interprétation, qui n'est qu'une simple hypothèse, n'est vérifiée par aucune expérience démonstrative, aussi a-t-elle été vivement critiquée.

Les choses semblent se passer autrement : la reine ne pond, com-

me nous l'avons noté, des mâles qu'à une certaine époque (au printemps) et elle est incapable d'en produire à une autre saison, en automne par exemple, et ceci paraît indépendant de la catégorie de cellules fournies à la pondeuse, comme l'a démontré l'apiculteur bordelais Drory qui imposa des cellules déterminées à ses reines. Il n'y a donc pas de lien étroit entre la forme de la cellule et le sexe de la larve, mais il y en a un entre la saison et la production de tel ou tel sexe, auquel est lié le fonctionnement de la trompe spermatique.

On doit avouer malgré tout que sur ce sujet, bien des choses restent inexplicables...

Pierre Renaud, licencié ès sciences.

(Réd.). Nous insérons volontiers ce court résumé et invitons ceux de nos lecteurs que la question passionne à aider les savants par leurs observations de pratique apicole.

GRANDES CELLULES

Monsieur J. Häni, à Gähwil (St-Gall), dans une lettre, nous communique quelques impressions, comme fournisseur de cire à grandes cellules. Nous pensons bien faire en les donnant à nos lecteurs. Il a remarqué que la majorité des commandes se faisait en cire à 620. On passe ainsi de la cire à 850 directement à la 620. Cela peut réussir, la construction va bien, rien d'anormal. Mais l'an prochain pourrait bien se montrer le revers de la médaille, en mars et avril, ou alors on pourrait constater une invasion de cellules de mâles sur ces grandes cellules qui cet été ont été consacrées à du couvain d'ouvrières, à moins qu'on n'ait pris soin de faire élever une jeune reine par ces nouvelles abeilles à taille plus grande. Il s'agit d'y aller prudemment et M. Häni, en honnête homme, recommande de ne pas faire de grandes provisions de cette cire à grandes cellules, mais d'y aller avec prudence, par étapes. Rentenez ce principe : faire élever une reine sur cellules plus grandes avant de vouloir passer à des cellules plus grandes encore. Il faut que tout marche de pair.

* * *

D'autre part, dans le *Imkerfreund* du Dr Brännich, nous lisons ce qui suit :

« J'ai mesuré les langues des abeilles de cinq colonies différentes. Nos 1 et 2 sont logées sur bâtisses normales (5,25 mm. de diamètre, soit 840 cellules au dm. carré). La colonie N° 3 avait reçu l'an dernier des cires à cellules plus grandes, mais possédant encore des cel-

lules normales. Les numéros 4 et 5 sont des essais de 1933 à qui j'avais donné des cellules de 750, puis ensuite de 700 (5,8 de diamètre).

» J'ai mesuré les langues au moyen de l'appareil du prof. Kern, 3 appareils par ruche. En voici le résultat :

	<i>Longueur de la langue</i>			<i>Moyenne</i>
1. Cellules normales	6,8	6,6	6,6	6,7
2. » »	6,3	6,6	6,6	6,5
3. Gr. cellules dès 1934	6,8	7,1	7,1	7,0
4. » » » 1933	7,4	7,3	7,3	7,3
5. » » » 1933	7,5	7,5	7,8	7,6

C'est un résultat auquel je ne m'attendais pas et qui témoigne vivement en faveur des grandes cellules. Il est bien évident que les abeilles avec langue plus longue pourront récolter dans des nectaires inaccessibles à d'autres. Les autres organes seront aussi plus grands (jabot en particulier). Baudoux avait constaté que des cellules de construction naturelle mesuraient 5,45 de diamètre et se trouvaient au nombre de 810 au décimètre carré, donc plus grandes et moins nombreuses que celles que nous fournissent les fabricants de feuilles gaufrées ordinaires.

Nous répétons que la question reste à l'étude pour tous ceux qui s'intéressent vraiment à l'apiculture et comptons recevoir des communications sur les résultats obtenus. C'est une œuvre de bonne solidarité apicole en même temps qu'une œuvre scientifique dont les conséquences peuvent être très grandes. Et si les résultats sont contraires, ce ne sera pas la première fois qu'on se sera trompé, mais même dans ce cas, les essais n'auront pas été utiles ou oiseux. Le passage de la cellule ordinaire à la cellule agrandie nécessite un travail sérieux et suivi, mais nous avons la conviction qu'il se trouvera dans les rangs des membres de la Romande une bonne série de chercheurs désintéressés et vaillants pour aider à tirer la chose au clair, sans préjugés.

Schumacher.

NOTRE PENSÉE !

Ayant la passion de la Vérité, et sous son empire, nous allons dire de fortes choses, de rudes choses, sans vouloir, cependant, la mort de personne, bien que puisées *dans les faits de la pratique* et non dans l'imagination !.. Nous nous en excusons auprès des bienveillants lecteurs du *Bulletin*. Mais la nécessité nous oblige à répondre aux quelques mots que M. de Meyer nous a adressés dans

le N° 4 et par lesquels il qualifie, « d'erreurs fondamentales », dont, à ses yeux, sont entachés, *les faits* pratiques que nous avons relatés, parus dans le numéro de mars, cependant si clairement exposés, si fidèlement rapportés, contrôlés plusieurs fois, passés au crible de l'expérience, à la patine du temps qui homologue ou détruit définitivement, avec la même aisance. Notre réponse sera aussi courte, aussi intéressante, que possible, afin de justifier, la place prise dans le journal, à moins qu'elle ne serve qu'à dérider un peu les apiculteurs Romands, mais cela aussi serait très heureux, si toutefois, nous y parvenions !.

M. de Meyer, en débutant, laisse voir une grande déception. Il n'est point content du tout, de nos vieilles et récentes expériences sur la contenance du jabot et des grosses abeilles. Ce qu'il en dit le prouve. Mais cela prouve aussi qu'il a mal lu, fort mal lu, et, surtout, n'a point compris, par les commentaires qu'il en donne. La ligne 6 à laquelle il invite à se reporter est une preuve flagrante de la déformation : « *Si la théorie, dont M. de Meyer nous parle, était évolutive* » avons-nous écrit. En parlant ainsi nous ne prenons point cette théorie pour sienne, et, aucun lecteur ne peut penser autrement. L'explication confuse, pour ne point dire incohérente, qu'il donne, dit tout. *M. de Meyer n'admet pas l'évolution ; mais il veut du progrès.* Nous avons dit *évolutif*. Que disent les classiques à ce mot là ? *Evolutif-ive* ; qui peut évoluer. *Evoluer* ; passer par *des phases progressives*. L'exposé de sa manière d'en arriver à l'abeille géante n'est pas autre chose, puisque, des 894 alvéoles du rayon naturel bâti par des abeilles, il en arrive à 640, et même à moins, *par étapes*. Donc dans le cas qui nous occupe, progrès et évolution marchent de pair et se confondent. M. de Meyer en sa qualité de maître d'école aurait dû s'en apercevoir. C'est ce que confirme d'ailleurs le tableau qu'il présente et qui tend à démontrer l'évolution du jabot de l'abeille selon la grandeur de la cellule d'où elle est née. Ce tableau ne peut avoir eu d'autre but dans la pensée de son auteur. L'erreur se trouve, donc, du côté de M. de Meyer.

C'est ce qui arrive, souvent, quand on enfourche le Dada d'un autre. N'en connaissant point le caractère à fond, on risque fort d'être désarçonné, sans le vouloir au moindre écart ! A ce point de vue, nous regrettons sincèrement, la disparition prématurée de M. Baudoux...

... L'exemple du Commandant Legros, de Bayonne, chercheur infatigable, inventeur d'un *glossomètre de précision*, ayant obtenu, alors, de grosses abeilles *et la fin qu'elles eurent, l'eussent certai-*

nement assagi... De la fixation de l'abeille géante, point névralgique de la question, M. de Meyer avoue n'en rien savoir !.. Cela le laisse plus qu'indifférent !.. Cela lui importe peu !.. Cet aveu, détruit tout ce qu'il a écrit sur ce sujet !.. Alors ?.. Quoi !.. Ah ! Oui. Son plus grand plaisir ?.. C'est de donner du 640 pourquoi pas du 420 ?.. à toutes ses abeilles et à les nourrir copieusement !.. C'est le contraire de ceux qui n'ont des ruches que pour en retirer du miel et de la cire, sans jamais leur en donner !

(A suivre.)

Tricoire Frères.

PESÉES DE RUCHES EN MAI 1935

Donner ici un tableau indiquant le poids des ruches sur bascules dans les différentes contrées du pays pendant le mois de mai serait répéter un déficit chronique qui nous expliquerait, qu'à quelques grammes près, tout le monde, plaines, vallées, montagnes, Jura, Alpes, est égal, devant le froid, la pluie, le vent. Prenons, si vous le voulez bien, les observations faites par les apiculteurs et disséquons un peu ensemble ces phrases qui proviennent tantôt d'un vieil apiculteur à cheveux blancs que je vois fumant sa pipe, surveillant ses essaims, tantôt d'un fonctionnaire qui ne dispose que de quelques instants entre ses heures de bureau pour les vouer à ses abeilles, tantôt de M. le pasteur ou de M. le curé, tantôt du jeune qui consacre tous ses instants à ses chères abeilles, tantôt de l'industriel qui compte sur sa récolte pour vivre et faire vivre sa famille.

Bulle nous écrit : « Actuellement elles sont en excellente posture pour la récolte et s'il faisait plus chaud... Les premiers essaims sont sortis le 4 mai, en retard d'une semaine sur 1934. Je fais l'essai des grandes cellules. »

En date du 5 juin : « Mois tellement mauvais que nous avons perdu beaucoup d'abeilles à cause du froid, restent faibles. »

Prêles : « Les ruches ont beaucoup souffert de ces vents froids qui ont abattu beaucoup de butineuses. Nombreuses gelées, il faut encore nourrir. Juin pourra-t-il combler toutes ces lacunes ? »

St-Luc (Valais) : « Depuis 1920, je crois que nos petites amies n'ont pas vu d'hiver aussi méchant. Un tiers ont péri. »

Choex (Valais) : « Ma ruche sur bascule a péri ; probablement diarrhée ; les cadres étaient tout noirs. Ici nous sommes totalement privés de soleil pendant trois mois. »

Chavornay : « Il y en a pour tous les goûts, ce n'est pas encore ce mois qui nous enrichira. Les vignes sont gelées à plus de 50 %, les noyers sont rôtis et si la bascule ne diminue pas, c'est aux apports de pollen que nous le devons. Gros essaims dès la mi-mai, puis jets de 800 g. à 1 kg. Les mâles sont mis impitoyablement à la porte. »

Autavaux (Fribourg) : « Depuis le 13 mai, plus de récolte à cause du froid ; d'une manière générale, mai désastreux ; beaucoup d'essaims et des beaux, mais il faut les nourrir. Adieu, mai froid et pluvieux, mai 1935, mois de misère ! Que nous réserve juin ? En plaine, peu à espérer, hélas ! la source étant tarie. »

Vaufelin (Jura bernois) : « Vu le temps toujours au froid et à la pluie, il n'a pas été favorable à nos butineuses. Si le temps avait été beau, il y aurait eu de forts apports, les champs étaient jaunes de fleurs de dents-de-lion et les arbres fruitiers couverts comme pas souvent ; le 11, la balance marquait une augmentation de 1 kg. 050 et le 20 de 1 kg. 200. »

Dombresson : « Le mois de mai a anéanti une quantité de butineuses pendant la dent-de-lion. »

La Valsainte : « Première hausse le 11 mai, bien assez tôt. »

Boncourt : « Joli mois de mai, quand reviendras-tu ? »

Villiers : « Pas de miel en mai ; aujourd'hui 19 juin, premier apport sérieux : 900 grammes. »

Corcelles (Jura bernois) : « Vu le mauvais temps du mois et l'état plutôt faible de mes colonies, nourri jusqu'au 28 mai. »

Et voilà quelques renseignements puisés dans la correspondance très abondante et intéressante. La conclusion est facile à tirer : Déficit sur toute la ligne. Juin a confirmé ce que mai avait préparé ; les quinze premiers jours furent très mauvais, puis, dans la semaine du 17 au 23, amélioration subite, la bascule travaille, les cires blanches des hausses s'allongent, quelques sections se remplissent. Pendant qu'aux Verrières, où j'ai conduit mes abeilles mercredi dernier, les pétales des dents-de-lion volent au vent, les narcisses sont ouverts et les derniers muguet fleurissent. Au Val-de-Ruz, les prés sont rouges d'esparcette, les scabieuses, les sauges des prés invitent les abeilles à la visite, mais la faucheuse attend sous le hangar, graissée, huilée, et j'entends les chevaux qui piaffent à l'écurie ; ce sera pour la semaine prochaine, mais les abeilles auront quand même rentré une dizaine de kilos et tout ne sera pas fauché en un jour, et les arbres de la forêt nous restent, les trèfles blancs reflouriront, espoir, le

dernier mot de l'année n'est pas encore dit. Une haie de thuyas sous mes fenêtres bourdonne de bon matin et j'ai vu les abeilles sur le sapin.

Corcelles, 22 mai 1935.

C. Thiébaud.

ECHOS DE PARTOUT

Noséma.

Cette maladie est probablement la plus désastreuse de celles qui déciment nos ruchers. Elle existe, en effet, presque partout, souvent à l'insu de l'apiculteur, et, bien qu'elle ne tue pas toujours les colonies, elle n'en raccourcit pas moins considérablement la vie des ouvrières. Elle diminue donc fortement la récolte en réduisant à rien ou presque rien les populations, au moment précis où un grand nombre de butineuses sont nécessaires.

Malheureusement, on n'a trouvé jusqu'à maintenant aucun remède efficace pour combattre le fléau sans tuer les abeilles, et les résultats favorables obtenus par l'emploi de l'eucalyptus, de diverses décoctions, du sel de Glauber, etc., sont plutôt apparents que réels, la maladie ayant tendance à disparaître spontanément dans le courant de l'été.

Un apiculteur de Bohême, Roland Jordan, professeur itinérant d'apiculture, croit cependant avoir trouvé, non pas un remède nouveau, mais un traitement qui aurait raison du noséma ; il s'agit d'une application du chinisol. D'après Jordan, si cette substance n'a pas donné jusqu'à maintenant des résultats certains, c'est qu'elle n'était pas appliquée d'une manière rationnelle. Le chinisol est, en effet, ajouté à du sirop de sucre distribué aux abeilles dans les nourrisseurs. Or, seules les jeunes abeilles sont employées à transporter ce sirop dans les rayons ; les vieilles, c'est-à-dire les malades, ne s'occupent pas de ce transport. Il est cependant indispensable que le remède soit absorbé par toutes les abeilles de la colonie, sans exception. Voici, d'après le *Deutsche Imker*, la façon de procéder pour arriver à ce résultat :

1. Les rayons et les abeilles sont sortis de la ruche et placés dans une caisse ou une autre ruche.

2. Les rayons *ne contenant que du couvain ouvert* sont mis à part dans une caisse préalablement chauffée et après que toutes les abeilles ont été soigneusement brossées.

3. La ruche, plateau, parois, partitions, est copieusement aspergée, au moyen d'un pulvérisateur, d'une solution de chinisol à 1 pour

mille, soit un gramme de chinosol pour un litre d'eau à 30° C environ.

4. Chaque rayon, qu'il soit vide ou contienne du miel, du pollen ou du couvain fermé, est aspergé, ainsi que les abeilles qu'il porte, avec la même solution. Les rayons sont ensuite replacés, y compris ceux mis à part et non traités, dans la ruche à la place qu'ils occupaient.

5. Tenir la colonie au chaud.

6. Si l'infection était forte, remplacer la reine dès que possible.

7. Si, après le traitement, les abeilles se vident fortement, nettoyer la planchette d'entrée.

Le couvain non operculé ne doit pas être traité, parce que le chinosol est nuisible aux larves ; la reine est à remplacer, parce qu'elle est souvent infectée.

Toute la colonie étant mouillée, les abeilles se lèchent réciproquement et aussi individuellement et absorbent ainsi le médicament. Elles lèchent aussi les parois de la ruche, où les spores du noséma ont d'ailleurs été rendues inoffensives par l'action du chinosol. Jordan ne s'explique pas bien comment les spores existant dans les cellules et dans le miel ne provoquent pas une nouvelle apparition de la maladie, mais il affirme que *jamais* il n'a constaté de récurrence dans les colonies consciencieusement traitées. Le traitement serait donc efficace et mérite d'être essayé, car les explications de l'expérimentateur sont plausibles. On nous pardonnera de nous être étendu peut-être un peu longuement sur le sujet ; il en valait la peine, semble-t-il.

Le chinosol s'obtient dans toutes les pharmacies en tablettes d'un gramme. Le traitement peut être appliqué en tout temps d'avril en août ; il n'est pas coûteux.

Congrès international d'entomologie.

Ainsi qu'il en a été décidé à Paris en 1932, le prochain Congrès international d'entomologie se tiendra à Madrid ; il durera du 6 au 12 septembre 1935. L'inscription est fixée à 12 pesetas ou 125 francs français pour les membres effectifs, et à la moitié de cette somme pour les membres associés. Ces derniers pourront assister aux séances, aux fêtes et aux excursions et réceptions, mais ils n'auront pas droit à voter, ni à présenter des communications ; ils ne recevront pas non plus les communications du Congrès.

Toute la correspondance doit être envoyée au président, Prof. C. Bolivar y Pieltain, Museo nacional de Ciencias Naturales, Madrid 6, Espagne.

J. Magnenat.

L'ELEVAGE DE REINES DE M. R. HEYRAUD

Quel apiculteur n'a été tenté d'élever des reines, d'essayer telle ou telle méthode préconisée par tel ou tel maître fameux ? Lequel n'a jamais, dans sa carrière plus ou moins longue, fait l'acquisition d'un rudiment plus ou moins important du matériel spécial nécessaire à cet élevage réputé délicat mais si séduisant ? La littérature apicole sur cet objet est si riche, si variée, qu'elle pourrait, à elle seule, remplir un volume qui aurait certainement le format imposant d'un gros dictionnaire Larousse. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Combien de ces joyeux et frémissants départs ont été suivis de réussites ? Combien de ces débutants ont persisté ? Beaucoup de ces jouvenceaux ont sombré dès le port. Bien peu ont abordé au bienheureux rivage, bordé de lauriers, de l'Ile du Succès. Dans bien des ruchers, on trouve de ces engins à élevage remisés dans un coin, dans la caisse aux oublis. La poussière qui les recouvre raconte leur histoire : « Notre patron nous a essayés, puis... abandonnés. Depuis longtemps nous ne servons plus. La teigne a rongé le peu de cire qui nous restait attaché. » Pourtant cet élevage de reines est vanté à juste titre comme la poésie de l'apiculture et l'on se reproche toujours de l'avoir délaissé. L'on s'accuse parfois, surtout lorsqu'une reine ou l'un de ces gentils nuclei, bien en forme, ferait besoin pour sauver ou renforcer une colonie au bon moment. Tout rucher digne de ce nom se devrait d'être toujours pourvu d'un certain nombre de ces colonies de remplacement. Mais n'allongeons pas...

M. Romain Heyraud, lui, ne s'est pas découragé. Chercheur impénitent, jamais satisfait, aimant créer de ses propres mains (qu'il a fort habiles et fort expertes), mettant en pratique méthode après méthode, les adaptant à ses propres moyens, il a fini par ramener tout à l'essentiel, au strict minimum d'opérations. Sans innover beaucoup, en somme, il a surtout simplifié et finalement mis au point *sa propre méthode*.

Dimanche 26 mai, il conviait, par le *Bulletin*, tous ceux que cela intéressait à une démonstration pratique dans son propre rucher de St-Maurice. Il faisait beau, heureusement. Une quarantaine de curieux se pressaient dans le jardin et sous l'auvent du petit pavillon de verre utilisé par M. Heyraud comme laboratoire photographique.

M. Heyraud ne s'est pas étalé en longs préambules. Après avoir exposé en quelques mots les caractéristiques de *sa méthode*, il a mis la main à la pâte. Assisté de ses amis et collaborateurs, MM. Rey-Bellet et Mottier, il a ramené à l'état d'essaim une colonie moyenne,

orphelinée le jour précédent. *Tous* ses cadres de couvain lui furent enlevés ; secoués et brossés, ils furent répartis dans d'autres ruches. Les rudiments de cellules royales qu'ils contenaient, détruits. On ne lui laisse que trois ou quatre rayons. Puis M. Heyraud s'en fut prélever dans une colonie de choix les cadres de ciré fraîche qui lui fourniraient les larves d'un jour. Au laboratoire, l'emporte-pièce découpa les cellules que M. Rey-Bellet fixait aussitôt à de petits bloquins de bois chauffés sur une flamme. M. Mottier, au moyen d'une lame Gillette, coupait la cellule au tiers de sa hauteur. Cela se faisait si simplement. Tous ces bloquins furent répartis sur un cadre vide, servant de support, cadre qui fut déposé ensuite dans la ruche élèveuse.

Voyez-vous maintenant les abeilles de cette ruche, n'ayant aucun autre moyen de se sauver ? Elles se jettent sur les cellules. Chaque larve est pourvue d'une armée de nourrices et servantes. Aucune n'est refusée. Il en résulte que M. Heyraud peut donner à élever autant de cellules qu'il lui plaît avec la certitude *absolue* du succès. Les photographies (pages 309 et suivantes du bulletin de 1934) ne sont pas une blague.

Cette méthode se réduit donc à :

1. orphelinage total d'une ruche moyenne ;
2. préparation des bloquins munis de lamelles de fer-blanc comme support (ces deux premiers points entièrement inédits) ;
3. nourrissage abondant et régulier pendant une semaine, au miel ou au sirop contenant au moins 50 % de miel, de la colonie élèveuse ;
4. utilisation des cellules royales obtenues selon les méthodes ordinaires, leur introduction soit dans des colonies rendues orphelines, soit dans des nuclei, groupés en pépinière ou autrement ;
5. peuplement de ces nuclei, leur surveillance (éclosion, vol nuptial, ponte, etc.).

Ce qui frappe, c'est la certitude de la réussite, la simplicité de la méthode, le peu de frais qu'elle entraîne, le peu de matériel qu'elle nécessite. C'est aussi l'excellent esprit de collaboration qui anime ces messieurs de St-Maurice, leur tour de main, leur assurance, leur simplicité. Allons plus loin et disons : leur générosité. M. Heyraud nous a déclaré, en réponse à nos remerciements d'avoir ainsi communiqué à tous ses procédés, d'en avoir fait bénéficier la communauté apicole : « Que me servirait-il de les garder ? Je ne veux pas les emporter au tombeau. »

Eh bien ! cela est beau et cela mérite d'être relevé. Merci encore, M. Heyraud, de la bonne journée que vous nous avez permis de vivre.

Ed. F.



Rucher moderne, type Dadant-Blatt avec vestibules.

Longueur 10 m., largeur 5 m. Places pour 52 ruches, presque toutes habitées, 28 ruches au sud, 12 à l'est, 12 à l'ouest. A l'arrière une chambre de 5 m. sur 3 m. utilisée pour l'extraction du miel et la remise du matériel.

Propriétaire : Emile Vial, La Roche (Frib.)

ACARIOSE DES ABEILLES

<i>Canton</i>	<i>District</i>	<i>Commune</i>	<i>Abeilles</i>		
			ruchers	colonies	malades
Vaud	Lausanne	Pully	1	45	2
	Aubonne	Aubonne	2	40	2

(Tiré du *Bulletin vétérinaire fédéral.*)

LOQUE DES ABEILLES

<i>Canton</i>	<i>District</i>	<i>Commune</i>	<i>Abeilles</i>		
			ruchers	colonies	malades
Fribourg	La Singine	Flamatt	1	15	2
	Le Lac	Chiètres	1	28	1
	La Veveyse	Châtel-St-Denis	1	1	1
		Grattavache	1	24	2
Vaud	Yverdon	Yvonand	1	4	1
	Payerne	Cerniaz	1	7	1
	Yverdon	Donneloye	6	37	15

NOUVELLES DES SECTIONS

FÉDÉRATION NEUCHATELOISE D'APICULTURE

*Journée cantonale de la Fédération neuchâteloise d'apiculture,
le dimanche 23 juin 1935.*

Malgré l'excentricité du point de rassemblement, une bonne phalange d'apiculteurs dames et messieurs répondirent à l'appel de la section du Val de Travers ; accourus des montagnes, du Val de Ruz, du Vignoble, tous les villages du Val de Travers y étaient représentés.

C'est à 11 h. 40 que le « régio » déversa dans nos murs les visiteurs aux visages épanouis, reçus avec toute la courtoisie et l'affabilité qui caractérise les membres du comité de la section du Val de Travers, fiers et heureux de pouvoir une fois à leur tour recevoir ces amis et collègues apiculteurs du canton.

Disons d'emblée que tout avait été prévu et organisé d'une manière impeccable, de façon à mettre à l'aise chacun, les jeunes et les plus âgés.

Il faut dire que notre état-major, dont le chef compétent est M. Louis Loup, ne laissa rien au hasard et avait même pensé aux changements de température si fréquents dans nos régions.

En cas de mauvais temps, l'assemblée était prévue dans la grande salle du musée, et un pique-nique au Cercle démocratique.

Vu la clémence de la journée, il y eut un changement au programme, dont chacun fut fort heureux. A 12 h., un dîner très bien servi, et pour le modeste prix de fr. 2.—, eut lieu au Cercle démocratique, pendant qu'une salle était gracieusement mise à disposition de ceux qui avaient apporté leurs vivres, ce dont nous remercions vivement le tenancier M. John Matthey, pour son accueil bienveillant.

Chez les apiculteurs rien de morose, au premier revoir le contact est vite pris, une franche amitié d'emblée s'établit, où les nouveaux venus sont ainsi de suite à l'aise ; déjà les conversations s'animent du plaisir que tous ressentent, de causer de l'idéal qui les captive, de se faire part de leurs mutuelles expériences, de leurs succès et de leurs revers.

Le dîner terminé, départ pour la Montagnette, où doit se dérouler la partie officielle. C'est dans un merveilleux site à l'ombre des grands arbres de notre beau Jura que, tour à tour, nous entendrons les orateurs de la journée. C'est tout d'abord notre sympathique et vaillant président cantonal qui ouvre la séance en souhaitant la bienvenue. Il donne immédiatement la parole à M. Charles Thiébaud, notre dévoué représentant au Comité romand, qui nous expose le problème de la Caisse de la loque à l'étude au sein du Comité cantonal. M. Thiébaud est vraiment l'homme prévoyant et plein de bon sens, expérimenté sur une foule de questions apicoles qui lui tiennent à cœur ; on sent chez lui le souci de sauvegarder les intérêts de la communauté des apiculteurs neuchâtelois.

M. Louis, à son tour, présente un projet de minorité très bien étudié. Comme son préopinant, il met tout son cœur à cette étude ; dans l'assemblée on a l'impression d'avoir des amis qui se donnent à notre cause. Après une courte délibération, il est décidé d'entendre d'abord l'exposé de M. le Dr Morgenthaler, du Liebfeld (Berne), qui

nous parla de la législation qui régit les maladies des abeilles chez nos collègues de la Suisse alémanique. Cet exposé permit à chacun de se créer une opinion sur des bases plus mûries qu'elles ne le sont actuellement.

M. le Dr Morgenthaler nous tient sous le charme de sa parole ; l'assemblée, visiblement intéressée, souligne cet exposé par de vigoureux applaudissements, qui sont l'expression de toute sa reconnaissance et ses remerciements au savant qui a bien voulu se déplacer à notre intention.

De crainte de déformations ou d'omissions, nous ne pouvons donner ici même un résumé de cette précieuse documentation, et nous serions extrêmement reconnaissants à M. le Dr Morgenthaler de donner son manuscrit à l'administration de notre *Bulletin*, de façon que chacun puisse en profiter.

La parole est à nouveau à M. Loup qui, jugeant nos capacités cérébrales suffisamment éprouvées pour le moment, car entre nous soit dit, il possède une qualité primordiale qu'il faut lui laisser ; si d'une part il est bon administrateur, il sait par expérience que tout effort cérébral qui doit se poursuivre doit être sustenté, matériellement parlant, aussi annonce-t-il une interruption, pour permettre au comité de nous offrir une collation qui évidemment est la bienvenue pour chacun et chacune : vins, limonades et sandwiches sont distribués sous l'œil vigilant du président qui n'oublie personne.

Ce petit coup de sirop, comme disent les apiculteurs, a le don de ragailardir tout le monde, et c'est avec une nouvelle attention soutenue que nous écoutons M. Fankhauser, président de la Fédération vaudoise d'apiculture, sur ce sujet bien actuel : *Mentalité apicole*.

Il n'y en a vraiment point comme les Vau-de-vois pour vous dire des vérités en face et sans détours. M. Fankhauser, apiculteur très sympathique, est très psychologue ; il se plaît, sans en avoir l'air, à nous laver la tête dans les grandes largeurs ; il n'oublie personne ; ça fait sourire, quelque fois rire, et même rougir lorsqu'on sent que la balle qu'il lance sans pitié vous est spécialement destinée, mais au fond chacun se tranquillise, car, comme à l'église, chacun pense que la chose s'adresse au voisin et non à lui-même.

Ça n'empêche pas qu'il a touché juste, et que tous ceux qui ne sont pas trop indulgents pour leur chère petite personne en prendront pour leur rhume une bonne prise, qui peut-être leur sera salutaire ; nous le souhaitons pour nous-mêmes ainsi que pour tous ceux qui se sont sentis repris, dans un petit coin de leur conscience.

Il est très probable que notre président cantonal, M. Bertrand Perrenoud, qui, lui, est placé plus que tout autre pour entendre durant toute l'année les pleurnichages de nos apiculteurs sur toutes sortes de sujets et de problèmes, spécialement dans la question diplomatique des ventes du miel, a trouvé que nous avions besoin d'un bon lavage de tête général, et qu'à cette intention il a fait venir son collègue vaudois, spécialiste en la matière.

En tout cas, M. Fankhauser, avec sa voix chaude, a une manière de vous plaquer les choses, telles qu'elles doivent être dites ; il a aussi une manière de vous les faire entrer qui lui est propre et dénote sa profession de pédagogue. Nous remercions sincèrement M. Fankhauser pour son travail intéressant en lui disant : revenez une autre fois ! Quant à sa leçon, nous lui dirons comme ce petit garçon, auquel le père-faisait dire après chaque correction : Merci, papa ! c'est pour mon bien.

Notre président aborde ensuite la question toujours palpitante du prix du miel pour l'année 1935. Comme chaque année, les avis sur

le rapport des ruchers sont partagés, les argumentations solides des uns font face aux argumentations non moins solides des autres; finalement il est entendu que notre représentant à la Romande, M. Thiébaud, s'imprégnera de nos délibérations qu'il transmettra à cette instance qui statuera.

Comme il reste encore un stock de la collation en souffrance, les amateurs se dévouent pour le faire disparaître, puis la séance administrative terminée, chacun se fait un plaisir de visiter les magnifiques ruchers de MM. Indermuhle, dont les représentants du Val de Travers sont fiers à juste titre, et que M. le Dr Morgenthaler apprécie à leur valeur.

C'est le cœur content que la cohorte reprend joyeusement le chemin des foyers, emportant de cette belle journée un souvenir bienfaisant et durable.

En terminant nous remercions d'une manière toute spéciale toutes les personnes qui par leur collaboration effective nous ont procuré le plaisir de nous retrouver, de nous sentir les coudes, en travaillant à nos intérêts communs, au sein même de notre belle patrie jurassienne.

Tous nos remerciements s'en vont aussi au comité d'organisation ainsi qu'à notre vaillant président cantonal.

Les Bayards, ce 25 juin 1935.

Hermann Wyss.

Société d'apiculture de Lausanne.

Le dimanche 26 mai, M^{me} et M. Jaquier recevaient «La Lausanne» dans leur accueillant Bussigny. Grande salle de la Croix-Bleue pour la séance administrative; beau rucher et généreuse collation pour la partie familière; rien ne faisait défaut. Ajoutez à cela le nombre imposant des participants, — la centaine étant dépassée — le beau temps, entrain, bonne humeur, cordialité et même, au jardin voisin, un bel essaim suspendu à un prunier.

Comme de coutume, la séance s'ouvre à l'heure fixée. Le président salue la présence de nombreuses dames et souhaite la bienvenue à tous. Le dernier procès-verbal est adopté ainsi que le budget. Avec une joie légitime, l'assemblée admet 20 membres nouveaux: il semble que la propagande individuelle, si recommandée, produise enfin ses effets.

L'idée d'une excursion en commun, décidée en principe en janvier, est confirmée et l'assemblée adopte le projet du comité. But: les flancs du Jura, la Vallée de Joux, lieux d'élection de l'apiculture pastorale, halte au Sentier, retour par La Cure, vision des pentes du Jura français, St-Cergue, Rolle. Ce sera charmant, si le soleil veut bien éclairer la journée. La course à la Vallée ne doit point empêcher la participation à l'assemblée de la Romande, à Fribourg, mais y préparer en montrant l'agrément des réunions de famille des apiculteurs.

Aux propositions individuelles, il est formellement demandé que notre *Bulletin* ne publie plus les prix de détresse de ventes de miel. L'attention de l'assemblée est particulièrement attirée sur un article où l'on rappelle les prix du début du siècle et celui fait l'année dernière par un producteur qui peut avoir ses raisons de vendre en-dessous des prix normaux, mais dont le bavardage nuit certainement à ses collègues.

M. Louis Michel explique que sa fabrique de sirops et jus de fruits frais est à même de fournir les apiculteurs du sirop de nourrissage. M. Chevalley présente son appareil très perfectionné pour le marquage des reines. M. de Siebenthal fait circuler un échantillon de

cadre à section fort bien exécuté dans sa fabrique de caisserie et malles. Il est recommandé d'encourager ces intéressantes initiatives et de réserver des commandes à nos sociétaires. Attention aux annonces dans le *Bulletin*.

La partie administrative close, le président annonce le sujet d'études de ce jour : « Les fondations à grandes cellules ». Il fait, comme introduction, l'historique des recherches dans ce domaine, en particulier par les Belges Ursmar Baudoux et son ami et continuateur, le Dr de Meyer, dont les remarquables articles publiés par le *Bulletin* ont éveillé un intérêt évident. Il s'agit d'une innovation grosse de conséquences. Si elle se révélait utile, elle amènerait la transformation de notre matériel et il est compréhensible qu'on ne puisse se lancer dans une aventure de cette sorte, tant que les inconnues seront si nombreuses. Selon notre tempérament, il faudra voir. Que des apiculteurs de bonne volonté et sérieux veuillent bien faire des essais, sous contrôle, ils rendront un excellent service à leurs collègues. Le Congrès international d'apiculture, à Bruxelles, présentera sur ce sujet des études et une documentation dont il faudra tenir compte. L'assemblée ne peut évidemment se prononcer. Elle écoute des opinions diverses et reste perplexe. M. Jaquier a mis depuis peu de temps un essaim sur cire 640 ; il est pessimiste sur le résultat. A l'inspection, cette colonie, dans le jardin de l'expérimentateur, montre de belles plaques de couvain d'ouvrières, accompagné d'une proportion de cellules de mâles qui paraîtrait trop forte dans une ruche sur bâtisses ordinaires ; mais c'est un premier essai et, dame, il faut apprendre à se servir des gaufres à 640. La tentative de M. Jaquier est plutôt encourageante. Une préoccupation des assistants a été de savoir s'il faut descendre progressivement de 840 cellules au dm² ou adopter immédiatement la limite de 640. La descente progressive se justifierait si l'abeille se reproduisait aux tailles acquises ; mais elle acquiert une grande taille et ne la conserve que si l'on met à sa disposition les gaufres préparées à la mesure adoptée.

L'assemblée émigre de la salle de la Croix-Bleue dans le jardin Jaquier. De belles colonies sont visitées. L'essaim sur grandes cellules excite une curiosité bien compréhensible, et causeries de s'établir, rires de fuser, plateaux de pâtisseries et d'un vin frais à souhait de circuler. Par-dessus ces offrandes généreuses, la bonhomie aimable de notre hôte, l'affabilité et le sourire heureux de Madame Jaquier ont fait des moments passés avec eux une vraie réunion de famille. C'est avec un vif sentiment de reconnaissance que chacun prit congé de ces hôtes parfaits pour gagner la gare voisine. A. G.

Section Grandson et Pied du Jura.

Dans notre assemblée du 7 avril, nous avons eu le plaisir d'entendre une très intéressante causerie de M. Fankhauser, président de la F. V. A., sur l'« Apiculture pastorale » et « Mentalité apicole ». Cette conférence ayant été résumée dans le *Bulletin* de mai, nous nous bornons à la rappeler et à assurer notre ami Fankhauser que nous conservons de sa visite et de sa conférence le plus agréable souvenir.

Dans la même assemblée, il a été décidé :

a) d'organiser à Yverdon, à la St-Louis, en même temps que le traditionnel marché aux fleurs, un marché au miel ;

b) de procéder à la visite de tous les ruchers sis dans le rayon de la section, qu'ils soient ou non la propriété de sociétaires. A cet effet la section a été divisée en 4 secteurs qui auront à tour de rôle la visite du comité ;

c) d'organiser, pour le commencement de juin, une course avec l'itinéraire suivant : Yverdon, La Vallée, Gingins, La Rippe, Marchissy et retour, avec visites de ruchers.

Cette course a eu lieu le 2 juin et a réuni 44 participants dont 14 dames que nous remercions de leur aimable compagnie. Nous avons visité avec le plus vif intérêt les ruchers de MM. Soavy, à Gingins, Paréaz, à La Rippe, et Bassin, à Marchissy ; nous avons admiré la situation et la tenue impeccable de ces installations modèles autant que la compétence de nos hôtes. Nous avons apprécié leurs collations délicieuses ; nous leur savons gré de leur si aimable et cordial accueil et nous leur réitérons nos remerciements sincères. C'est pleins de zèle et d'amour pour les vigilantes butineuses que nous sommes rentrés de cette belle et instructive tournée dont chacun gardera le meilleur souvenir. Merci aussi à notre infatigable président, M. Clément, organisateur et animateur de la journée.

Ed. Clerc, secrét.

Montagnes neuchâtelaises.

Mai nous réunit toujours. Cette année c'est aux Brenets, le 26, au rucher que M. Jean Calame, que les membres fidèles à nos assemblées se sont retrouvés.

Derrière les nuages poussés par un vent parfois assez froid, le soleil joue à cache-cache. A peine s'est-il montré, invitant nos abeilles au travail, qu'il disparaît provoquant ainsi l'engourdissement puis la mort d'un bon nombre de butineuses.

Les colonies sont en excellente forme ; il y a du monde en réserve, beaucoup de jeunes forces qui formeront demain de compactes bataillons de butineuses, si le temps froid et humide de ce mois de mai voulait bien nous fausser compagnie. Les hausses ne sont pas posées, car il y a encore joliment de place pour le nectar et le « blanchissement » des cadres n'est pas constaté. Il faut donc attendre encore ; l'apiculteur a fait ce qui était en son pouvoir, c'est du moins l'impression que l'on a en visitant le rucher de M. Calame ; à la nature maintenant de faire le reste.

Puisque le sujet du jour est la grande cellule, il nous a été très agréable de voir, dans un joli pavillon Lienher, quelques cadres de 700 cellules au dm^2 , bâtis par un essaim. Les abeilles étant encore dans les berceaux, il n'a pas été possible de comparer leur grosseur avec leurs aînées. Il sera intéressant d'entendre M. Calame nous faire part cet automne, alors que ses abeilles géantes seront au repos, du résultat du premier degré de l'expérience.

Dans une séance administrative qui eut lieu au restaurant du Jura, sous la présidence de M. A. Vuille, la question du contrôle du miel fut discutée ; le comité est chargé d'agir au mieux dans ce domaine et de faire ses efforts pour qu'un règlement répondant aux desiderata de la section puisse être sanctionné par l'assemblée des délégués de 1936. Une douzaine d'apiculteurs présents se font inscrire pour le contrôle. Plus de 30 colonies sont mortes du noséma dans notre section durant l'hiver. Il semble que le règlement régissant la caisse du noséma manque de précision et que dans certains cas des abus ont pu se produire. Les délégués à la Cantonale ont pour mission d'étudier la chose et de faire compléter éventuellement le règlement de la caisse du noséma.

L'heure du retour a sonné ; sous un beau rayon de soleil, la nature toute ruisselante encore d'une copieuse ondée étincelle et offre à nos yeux un merveilleux tableau. Partout, dans les forêts et les prairies,

les bourgeons prometteurs s'ouvrent et mettent en joie l'apiculteur et ses abeilles. C'est un heureux temps ; il fait bon vivre !

G. M.

* * *

Assemblée pratique dimanche 21 juillet à 14 heures, au rucher de l'Orphelinat communal, à La Chaux-de-Fonds. Sujet : *Prélèvement des hausses.* *Le Comité.*

Côte neuchâteloise.

L'assemblée de juillet est renvoyée au 14, puisque la réunion de la Romande a lieu le 7. Nous nous réunirons chez *M. Chervet, Parcs du Milieu No 20, à 14 h. 30.* Visite de ruchers et discussion sur les questions actuelles de l'apiculture.

Les membres qui désireraient un échange de vues sur un sujet spécial de la science apicole sont très vivement invités à venir exposer leurs idées ou éventuellement leur embarras. *Le Comité.*

Section du Val-de-Ruz.

Le comité de la section voudrait voir tous les propriétaires d'abeilles de la vallée faire partie de la Romande, et si ce jour arrive la Fédération romande sera forte pour le bien de tous. Alors voici quelques conseils :

1. Que les vieux mouchiers se prêtent de bonne grâce pour donner soit un renseignement ou un coup de main, ce qui fait au débutant un grand plaisir, car il sent que l'on s'occupe de ses débuts, car, sachez que c'est cette période de la vie d'un apiculteur qui laisse les plus beaux souvenirs, pleins de poésie, et encore ceci : qui l'aidera à en faire un sérieux collègue, si le vieil ami des abeilles est avare de conseils ? Le débutant sera aigri et renfermé jusqu'à maudire l'apiculture.

2. A toute occasion, n'ayez jamais l'air que ce jeune ami vous fatigue de ses questions, aux assemblées ; soyez encourageants, allez auprès de lui quand vous le voyez se retirer dans un coin. Racontez-lui vos débuts sans lui cacher aucune des erreurs commises, malgré qu'elles ont été catastrophiques, soit mortalité par manque de provisions, prélèvement de la récolte faite à un mauvais moment de la journée et déclenchant un terrible pillage, ou encore massacre de tout un essaim en voulant faire une réunion. Alors vous le verrez, les yeux pétillants d'entrain, et lui à son tour vous ouvrira son cœur, en vous narrant ses aventures ; il vous remerciera beaucoup et vous demandera de le faire inscrire membre de la section. Il vous demandera encore de lui énumérer les avantages de l'on a à faire partie de la Romande. Répondez-lui ceci : L'union fait la force ! Et il nous la faut pour sauvegarder l'apiculture suisse. Un second avantage c'est d'être couvert en responsabilité civile, et les assemblées de sections, où l'on apprend tous les petits trucs pratiques pour réussir.

Tableau d'une assemblée de section : sitôt l'administration bouclée, voilà l'exercice pratique ; une fois terminé, vous voyez se former 5 à 6 groupes, l'un caché derrière un noisetier, un au kiosque, un troisième en plein rucher, un quatrième au laboratoire et le cinquième assis à l'ombre d'un cerisier. Alors commence la manœuvre des nouveaux (des « bleus ») ; ils courent d'un groupe à l'autre pour récolter toute la science possible.

Ah, voyez-vous, les vieux, soyez généreux, souvenez-vous de vos débuts, quand vous avez posé des « pourquoi » et que vous avez eu une réponse à rebours. Non, aujourd'hui, répondez avec bienveillance, soyez patients, et arrivés chez vous, seulement alors, vous oserez rire, mais pas devant le jeune qui vous a raconté toutes ses « crevées » (en apiculture, bien entendu).

Le comité fait encore savoir que l'appel fait dans un précédent numéro de 1935 n'a pas été entendu. Du moins on pourrait le croire : sur plus de 30 estagnons de sirop Hostettler, qui sont en souffrance depuis 1930 à 1934, il n'en est rentré que 3. De la bonne volonté, s.v.p., sinon la maison intéressée prendra remboursement ; évitez cela.

Le Comité.

Pied du Chasseral.

Une quinzaine de membres ont répondu à l'appel du comité qui, sous la présidence dévouée de M. Racine, avait organisé un cours d'élevage de reines dans la jolie cité de La Neuveville. Le choix de M. Etique comme directeur du cours se révéla excessivement heureux. Le travail, réparti sur deux séances qui eurent lieu les 18 et 29 mai dans le magnifique rucher de M. Fr. Schertenleib, fut une brillante démonstration théorique et surtout pratique des principes élémentaires dont aucun apiculteur ne devrait jamais s'écarter s'il veut arriver à un résultat rapide et pour ainsi dire garanti, pour la mise en parfait état de son rucher avant la récolte.

Après un petit exposé théorique d'où ressort toute l'importance qu'il y a de ne pas s'éloigner des lois naturelles, soit la nécessité de faire l'élevage de reines pendant la période d'essaimage, M. Etique nous conduit immédiatement au rucher. Une colonie ouverte aussitôt nous montre plusieurs cellules de reines prêtes à éclore. Le désir de M. Schertenleib d'augmenter le nombre de ses colonies est satisfait à souhait. Trois nouvelles ruches vides sont peuplées chacune par deux ou trois cadres contenant des cellules royales. Pendant l'opération nous avons même le bonheur d'assister à l'éclosion d'une des cellules. M. Etique attaque ensuite une colonie faible. Un cadre avec la reine est sorti et placé dans une nouvelle ruche vide, à la place de la ruche-mère qui est transportée à l'autre bout du rucher avec tout le reste de la colonie. Le travail terminé, M. Schertenleib nous réservait encore une agréable surprise en nous offrant une collation digne d'une réception royale.

La deuxième partie du cours qui eut lieu 11 jours plus tard fut une éclatante démonstration à l'appui des méthodes préconisées par M. Etique. Selon les prévisions, il y avait de la ponte dans les quatre nouvelles colonies et ample moisson de cellules de reines dans la ruche-mère que l'on avait laissée orpheline. Et comme précédemment on apprécia encore le bon cru et la grande générosité du collègue Schertenleib.

Une sortie des membres et amis de la Société a été décidée pour le mois de juillet avec, comme itinéraire, une visite à l'Ecole d'agriculture de Courtemelon, lieu d'expérimentation de M. Etique. D'autres communications à ce sujet suivront.

V.

Section de Payerne.

La section de Payerne a fait son assemblée de printemps le 30 mai, jour de l'Ascension. Celle-ci avait été convoquée sur l'aimable invitation de M. Peter Abel, aux Invuardes, et en famille. Cette réunion fut très intéressante et réussie en tous points. Pendant que les messieurs visitaient les ruches (où toute la gamme des observations passa) qui, malgré la seconde quinzaine froide et pluvieuse de mai, furent trouvées avec des hausses presque pleines, ce qui nous laisse l'espoir d'une récolte moyenne, malgré le faible appoint de la dent-de-lion, pendant ce temps les dames admiraient les richesses de la ferme, les volailles, etc. ; c'était moins dangereux pour elles.

Nous prenons tous place dans la cour pour la séance administrative, après laquelle chacun fait honneur à la collation offerte par

M. et M^{me} Peter en l'honneur de leur prochain départ que nous regrettons vivement.

Cette réunion a prouvé une fois de plus la vitalité de notre petite section de Payerne dont tous les membres étaient présents.

C. Estermann, sec.

Société genevoise d'apiculture.

Réunion amicale, lundi 8 juillet à 20 h. 30, au jardin du Restaurant de l'Arquebuse, Rue du Stand 36.

Sujet : *Nourriceries*.

NOUVELLES DES RUCHERS

Berlincourt, 20 juin 1935. — Le printemps fut assez propice à un bon développement des colonies, déjà bien en point par un bon hivernage. Fin avril nous apporte avec les pissenlits de la pluie et du froid. La première dizaine de mai est assez bonne et les colonies se développent un peu trop, ce qui dans la suite et vu le mauvais temps entraîne à un essaimage intempestif. Surtout les ruches ayant jeune majesté sont de cette fête. Beaucoup d'essaims volages sont signalés. Mai boucle à la bascule par 5,7 kg. de diminution contre 7 kg. d'augmentation. Arrivé au 5-6 juin, les ruches sont vides et risquent la famine. Vient une semaine assez bonne (5-14) puis de nouveau la pluie et le vent assez fort, si bien qu'aujourd'hui la bascule boucle par 14 kg. d'augmentation contre 4 kg. de diminution. Ces 10 kg. répartis dans le corps de ruche et la hausse ne font pas augurer grande récolte pour l'apiculteur. Les esparcettes très nombreuses tirent à leur fin et les sauges sauvages également. Il reste l'espoir des sapins ; mais je n'y compte pas cette année, bien que le temps ait été jusqu'ici assez propice.

Gisiger M.

LIVRES A PRIX RÉDUITS

Ed. Bertrand, *La conduite du rucher*, 3 francs. — Ed. Alphandéry, *Le livre de l'abeille*, 2 fr. 50. — Alphandéry, *Le miel*, fr. 1.30. — Evrard, *Le monde des abeilles*, 2 fr. 70.

— C. Barasc, *Ma technique apicole*, 3 fr. 20. — Perret-Maisonnette, *Apiculture intensive et élevage des reines*, 7 fr. 50. — Maeterlinck, *La vie des abeilles*, 2 fr. 70. — Hommel, *L'apiculture*, 4 francs. — De Layens et Bonnier, *Cours complet*, 4 fr. 30. — Alin Caillas, *Les trésors d'une goutte de miel*, 2 francs. — Idem, *Les produits du rucher*, 3 fr. 50. — *Cahiers de comptabilité*, le cahier 1 franc. — Dr Leuenberger, *Les Abeilles*, 6 fr. — *Rassenzucht der Schweizer Imker*, 2 fr. — Ph. Baldensperger, *Maladies des abeilles* (très bien illustré), 2 fr. 30. — Bugnion, *Les glandes salivaires des abeilles*, 2 fr. 50. — C. Toumanoff, *Maladies des abeilles*, 4 fr. — F. Bernard, *Leçons élémentaires d'apiculture*, 0 fr. 70. — Philipps, *Elevage des reines*, 1 fr. 50. — Favre Lucien, *Culture des plantes médicinales*, 3 fr. 80. — Lhoste et Gémy, *Plantes bulbeuses*, fr. 1.80. — M^{me} Jucker, *Anatomie de l'abeille adulte*, fr. 4.— (étranger fr. 6.—). — Dr Audibert, *Plus de miel*, fr. 2.80. — P. Cavin, *Pour votre santé*, fr. 0.60. — H. Correvon, *Plantes et santé*, fr. 3.50. — E. Alphandéry, *Flore mellifère*, fr. 3.50.

Prix réservés aux membres de la Société romande d'apiculture, domiciliés en Suisse. Franco contre versement au compte de chèques II. 1480, en indiquant au dos du talon le ou les volumes désirés.

Schumacher.